

**Estimation du taux de participation par groupe d'âge et par sexe à l'élection générale de 2015**

Octobre 2016



# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Estimations à l'échelle nationale</b> .....	<b>9</b>
Estimations à l'échelle nationale par groupe d'âge et sexe.....	10
<b>Estimations du taux de participation par province et territoire</b> .....	<b>14</b>
Estimations du taux de participation par province et territoire, selon le groupe d'âge et le sexe.....	15
<b>Autres méthodes de vote</b> .....	<b>17</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>18</b>
<b>Annexe : Méthodologie</b> .....	<b>19</b>
Définition du taux de participation électorale.....	19
Électorat.....	19
Définition des groupes d'âge.....	20
Échantillonnage.....	20
Estimation.....	22
Marges d'erreurs des estimations.....	22



## Résumé

Le taux de participation officiel à la 42<sup>e</sup> élection générale du 19 octobre 2015 a été de 68,3 %, ce qui représente une hausse de 7,2 points de pourcentage par rapport à l'élection générale précédente (61,1 %) et de 9,5 points par rapport au creux historique de 58,8 % enregistré pour l'élection de 2008. C'est le plus haut taux observé depuis la 35<sup>e</sup> élection générale, qui s'est tenue en 1993 et qui avait récolté un taux de participation de 69,6 %.

Depuis 2004, Élections Canada utilise un échantillon de données administratives compilées dans le cadre de l'administration de l'élection pour estimer le taux de participation électorale par groupe d'âge et, depuis 2008, par sexe à l'échelle nationale, provinciale et territoriale. Ces données administratives, combinées à celles du Registre national des électeurs, permettent de mesurer et d'étudier la participation avec plus d'exactitude que les études fondées sur des sondages, qui la surestiment toujours.

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, le taux d'inscription peut varier avec le temps et en fonction de différents groupes d'électeurs. La présente étude utilise comme dénominateur le nombre de personnes en âge de voter plutôt que le nombre d'électeurs inscrits. Selon cette méthode, le taux de participation « ajusté » pour 2015 est de 66,1 %; il était de 58,5 % en 2011. Toutes les estimations de la participation figurant dans le présent rapport ont été calculées en se servant de la taille estimée de l'électorat comme dénominateur.

En 2015, le taux de participation<sup>1</sup> augmente graduellement en fonction de l'âge, allant de 57,1 % chez les 18 à 24 ans à 78,8 % chez les 65 à 74 ans, pour ensuite descendre à 67,4 % chez les 75 ans et plus. Cette tendance générale se constate dans toutes les élections générales depuis 2004, année de la première étude du genre. Par ailleurs, chez les 18 à 24 ans, tout comme en 2011, les électeurs qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale, soit ceux qui sont nés entre le 3 mai 1993 et le 19 octobre 1997, ont un taux de participation supérieur (58,3 %) à celui de ceux qui avaient déjà le droit de voter (55,1 %).

Par rapport à 2011, le taux de participation « ajusté » a augmenté de 7,6 points de pourcentage à l'échelle nationale. Cette hausse est essentiellement attribuable à une plus forte participation estimée des 18 à 24 ans (+18,3 %), des 25 à 34 ans (+12,3 %), des 35 à 44 ans (+7,4 %) et, dans une moindre mesure, des plus de 75 ans (+7,1 %). La participation des deux groupes les plus jeunes, surtout celle des 18 à 24 ans, a connu la plus importante augmentation depuis 2004, et ce, tant chez les électeurs qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale que chez ceux qui avaient déjà pu le faire.

---

<sup>1</sup> Les estimations de la participation ont des marges d'erreur se situant entre 1 et 3 % à l'échelle du pays et entre 1 et 12 % à l'échelle des provinces et territoires pour la plupart des groupes d'âge. Le taux de participation réel devrait se situer en deçà de la marge d'erreur 19 fois sur 20. Tout au long du document, une différence est considérée comme statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée.

En ce qui a trait à l'écart entre les sexes, le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2015 a été supérieur (68,0 %) à celui des hommes (64,1 %). Ce fut d'ailleurs le cas pour tous les groupes d'âge jusqu'à 64 ans; après cet âge, les hommes ont été plus nombreux à voter que les femmes. Cette tendance avait déjà été constatée pour les élections de 2011 et de 2008.

Le taux de participation par groupe d'âge dans chaque province et chaque territoire suit la même tendance qu'en 2011 : il est plus faible chez les 18 à 24 ans, puis augmente graduellement jusqu'au groupe des 65 à 74 ans. Dans la plupart des régions, les femmes votent en plus grand nombre que les hommes, sauf chez les personnes de plus de 65 ans.

En 2015, 16 % des électeurs ont eu recours à d'autres méthodes de vote, que ce soit le vote par anticipation ou le vote par bulletin spécial. Ce taux, en nette progression par rapport à 2011 (9 %), tend également à croître avec l'âge. En 2015, 12 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont utilisé ces méthodes. Ce chiffre atteint 26 % chez les 65 à 74 ans. On note l'augmentation la plus marquée chez les 18 à 24 ans; le taux a en effet plus que doublé comparativement à 2011.

## Remerciements

La présente étude a été réalisée avec la participation de plusieurs secteurs d'Élections Canada. Christian Gagné s'est chargé de l'échantillonnage et de l'estimation; Fritz Pierre a procédé aux estimations de la population électorale; et Manchi Luc et Stephen Warner ont préparé le rapport.

Nous remercions Sylvie Jacmain et Patrick Gilliland d'avoir supervisé la collecte et la saisie des données des listes électorales choisies, ainsi que Miriam Lapp, Alain Pelletier, Pascal Barrette, Fritz Pierre, Daniel Larrivée et Clayton Block pour leurs commentaires sur les versions antérieures du rapport. Nous remercions également Yves Morin de Statistique Canada pour sa révision de la méthodologie de l'étude.

## Introduction

Le présent rapport fait état des taux de participation estimés de différents groupes démographiques définis par l'âge et le sexe, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, à la 42<sup>e</sup> élection générale du 19 octobre 2015. Au besoin, des comparaisons avec les résultats d'autres élections générales ont été établies. Les tableaux des estimations présentées ici ainsi que les marges d'erreur statistiques qui s'y rattachent figurent sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).

Le taux de participation officiel à l'élection de 2015 a été de 68,3 %. C'est le plus haut taux observé depuis la 35<sup>e</sup> élection générale qui s'est tenue en 1993 et qui avait récolté un taux de participation de 69,6 %. Dans une perspective historique, le Canada a connu la plus forte participation (79,4 %) à l'élection générale de 1958. Au cours des années 1960, le taux de participation est demeuré relativement élevé, oscillant entre 75 et 79 %. Il a décliné légèrement dans les deux décennies suivantes, se situant entre 70 à 75 %. Dans les années 1990, il a amorcé une chute quasi constante pour atteindre son minimum historique à l'élection générale de 2008 (58,8 %).

Le déclin de la participation électorale a fait l'objet de nombreuses recherches et analyses universitaires. La plupart de ces travaux s'appuient sur des estimations réalisées à partir de sondages, qui surestiment le taux de participation<sup>2</sup>.

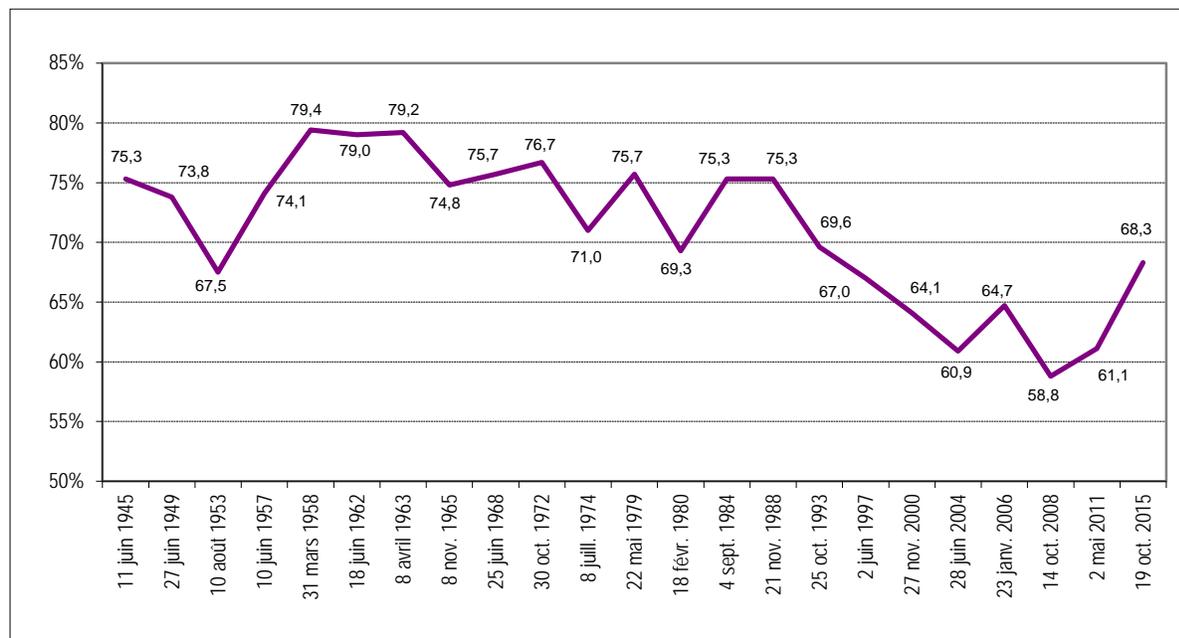
Selon l'article 18.1 de la *Loi électorale du Canada*, « le directeur général des élections peut mener des études sur la tenue d'un scrutin, notamment sur de nouveaux processus de vote, concevoir et mettre à l'essai un nouveau processus de vote pour usage à une élection générale ou partielle ultérieure ». Depuis 2004, après chaque élection générale, le directeur général des élections autorise l'utilisation des données administratives du processus électoral pour produire des estimations du taux de participation par groupe d'âge. Ces études sont exemptes de la distorsion inhérente aux recherches qui s'appuient sur des sondages. En 2008, la ventilation par sexe a été ajoutée.

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, le taux d'inscription peut varier en fonction du temps. Cette mesure peut aussi être trompeuse lorsqu'on compare les taux de participation de deux élections. Par conséquent, les écarts observables dans la figure 1 peuvent être attribuables en partie aux changements dans la couverture de la liste (le pourcentage des personnes ayant qualité d'électeur qui y figurent) au fil du temps. Cette couverture varie selon les différents segments de la population (p. ex. les jeunes) et les régions.

---

<sup>2</sup> Au moins deux raisons peuvent expliquer la surévaluation de la participation électorale. Il y a distorsion de la sélection parce que les répondants aux sondages sont aussi les personnes qui sont les plus susceptibles de voter. Il y a aussi distorsion sur le plan des réponses, parce que certains répondants n'admettent pas qu'ils n'ont pas voté, le vote étant considéré comme souhaitable sur le plan social. Voir André Blais *et al.* *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 61.

**Figure 1 : Taux de participation officiels aux élections générales canadiennes de 1945 à 2015\***



\*Le taux de participation officiel au Canada est fondé sur le nombre d'électeurs figurant sur la liste électorale définitive.

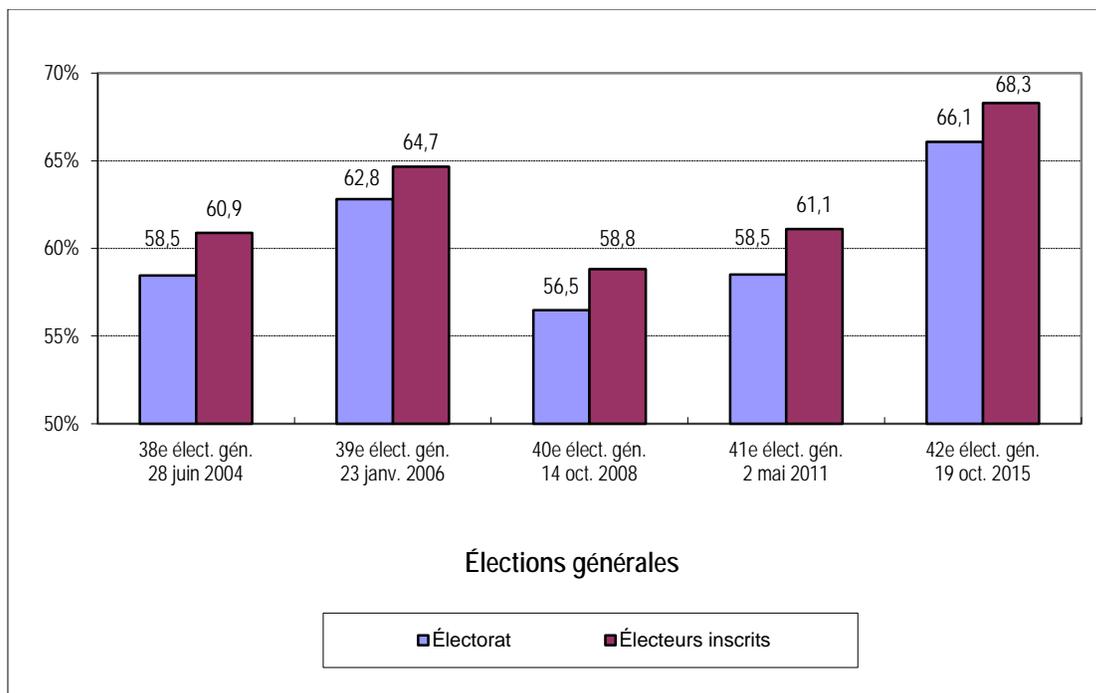
Pour surmonter ces obstacles, le taux de participation est calculé ici en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre estimé de personnes ayant qualité d'électeur, qu'elles soient inscrites ou non. Ce nombre – que nous définissons par la suite comme l'électorat – étant généralement supérieur à celui des électeurs inscrits, le taux de participation qui en résulte est donc inférieur au taux officiel. Par conséquent, les comparaisons effectuées dans le temps et entre les groupes démographiques ne reflètent que les changements dans la participation et sont exemptes de toute variation du taux d'inscription.

Aux fins de la présente étude, l'électorat a été établi en apportant des ajustements aux données tirées du Recensement de 2011 fournies par Statistique Canada. Des détails sur la définition du taux de participation et la méthodologie utilisée pour déterminer l'électorat, ainsi que les méthodes d'échantillonnage et d'estimation figurent en annexe.

## Estimations à l'échelle nationale

Si l'on remplace le nombre d'électeurs inscrits par une estimation de l'électorat comme dénominateur dans le calcul du taux de participation, la tendance observée depuis 2004 ne change pas, comme le montre la figure 2. Même en se servant de cet autre mode de calcul, la participation atteint encore un creux historique en 2008 (56,5 % de l'électorat ayant voté). On note par ailleurs, pour l'élection de 2015, une progression importante de la participation, qui s'élève à 66,1 %.

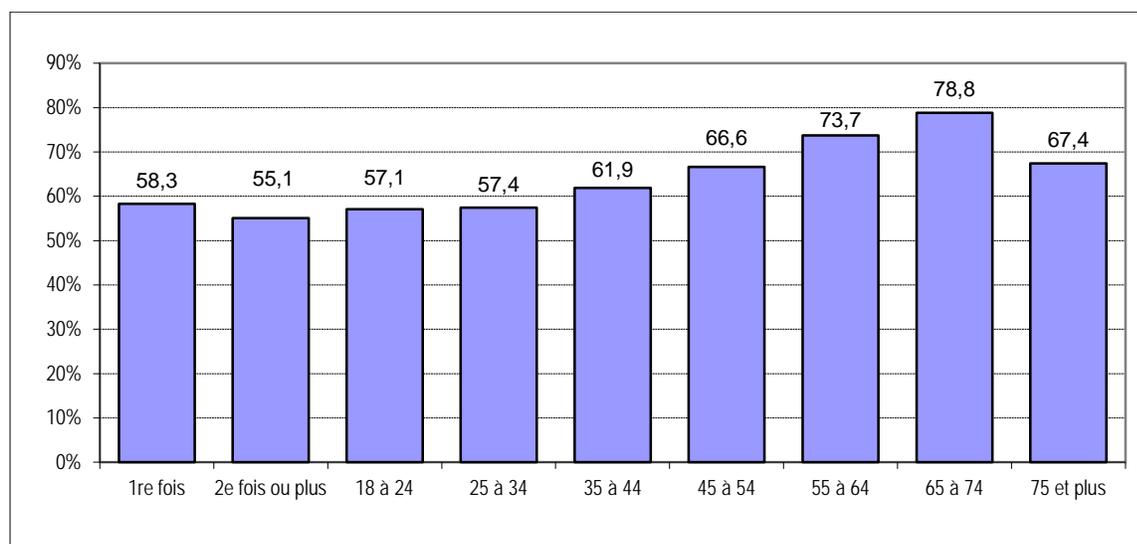
**Figure 2 : Taux de participation en fonction des électeurs inscrits et de l'électorat, élections générales de 2004 à 2015**



## Estimations à l'échelle nationale par groupe d'âge et sexe

La figure 3 montre la ventilation de la participation par groupe d'âge pour l'élection générale de 2015. Le taux de participation augmente graduellement avec l'âge, allant de 57,1 % chez les 18 à 24 ans à 78,8 % chez les 65 à 74 ans, pour diminuer à 67,4 % chez les 75 ans et plus<sup>3</sup>. Cette tendance se constate dans toutes les élections générales depuis 2004. Cependant, pour 2015, on remarque également que la participation des 18 à 24 ans et des 25 à 34 ans se rapproche davantage de celle des 35 à 44 ans comparativement aux élections précédentes.

**Figure 3 : Taux de participation par groupe d'âge, élection générale de 2015**

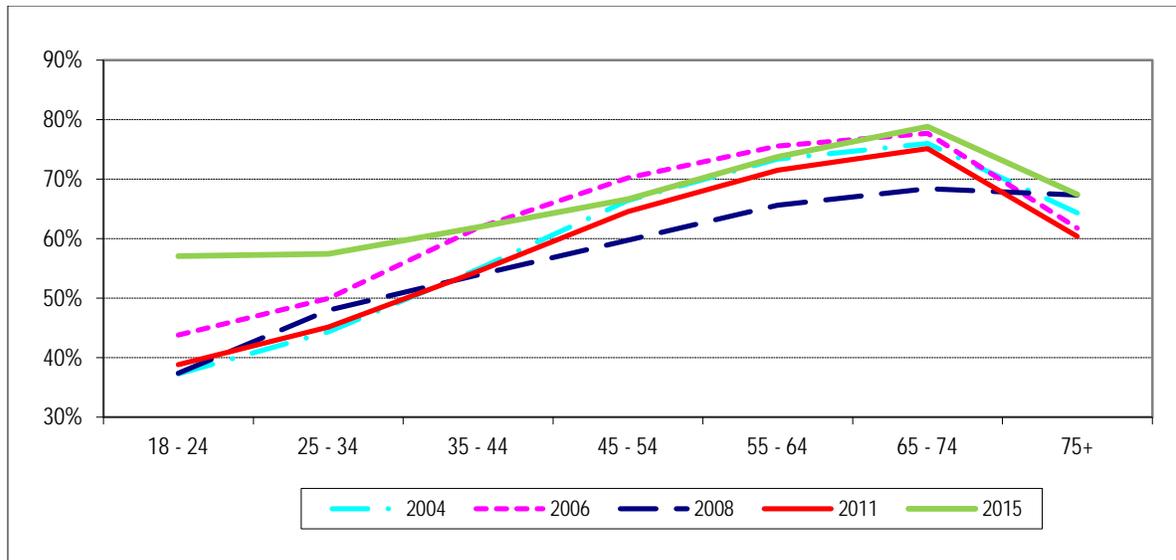


Par ailleurs, chez les 18 à 24 ans, tout comme en 2011, les électeurs qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale, soit ceux qui sont nés entre le 3 mai 1993 et le 19 octobre 1997, ont un taux de participation supérieur (58,3 %) à celui de ceux qui avaient déjà le droit de voter (55,1 %).

<sup>3</sup> Les écarts observés entre les groupes d'âge à l'échelle nationale sont statistiquement significatifs au seuil de 5 %, à l'exception de l'écart observé entre les 18 à 24 ans et les 25 à 34 ans. Dans l'ensemble du document, on dit qu'une différence entre deux estimations est statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée (voir l'annexe).

La figure 4 montre l'évolution de la participation électorale en fonction de l'âge au cours des cinq dernières élections générales. On constate la même tendance pour chacune des élections. Par rapport à l'élection de 2011, on note une plus forte participation des 18 à 24 ans (+18,3 %), des 25 à 34 ans (+12,3 %), des 35 à 44 ans (+7,4 %) et, dans une moindre mesure, des plus de 75 ans (+7,1 %). Les progressions dans les autres groupes d'âge sont aussi statistiquement significatives. La participation des deux groupes les plus jeunes, surtout celle des 18 à 24 ans, a connu la plus importante augmentation depuis 2004, et ce, tant chez les électeurs qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale que chez ceux qui avaient déjà pu le faire.

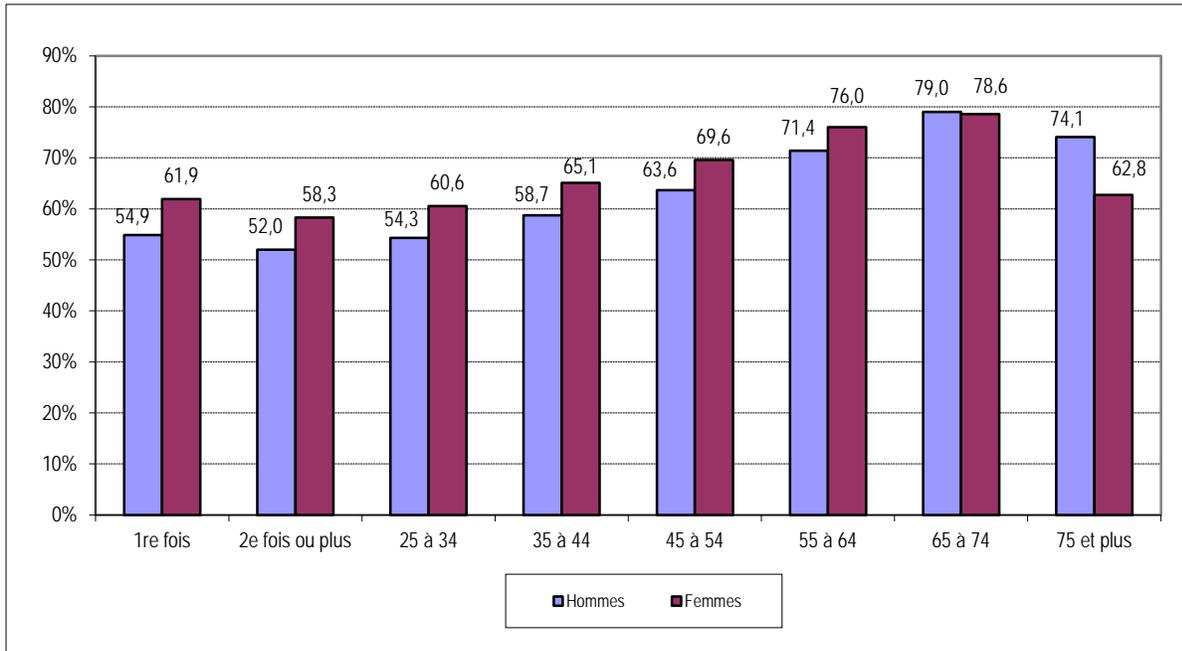
**Figure 4 : Taux de participation\* par groupe d'âge, élections générales de 2004 à 2015**



\*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).

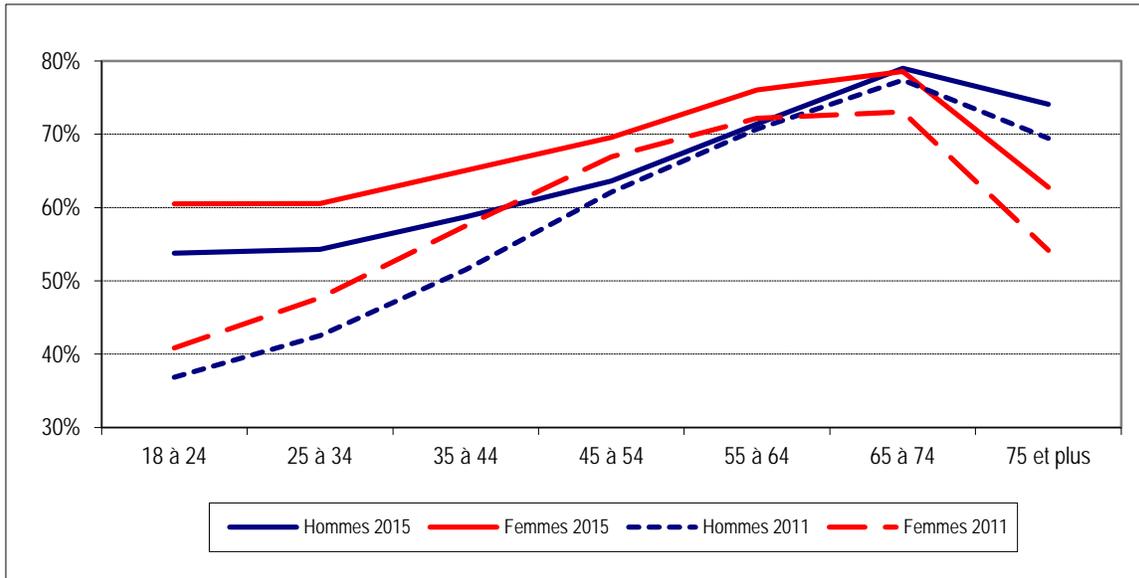
La figure 5 montre le taux de participation pour l'élection générale de 2015, ventilé par groupe d'âge et par sexe. Tous groupes d'âge confondus, il s'élève à 64,1 % chez les hommes et à 68,0 % chez les femmes (voir tableau 1). Les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à voter, sauf chez les personnes de plus de 64 ans. Tous les écarts observés entre les sexes sont statistiquement significatifs au seuil de 5 %, à l'exception du groupe des 65 à 74 ans.

**Figure 5 : Taux de participation par groupe d'âge et sexe, élection générale de 2015**



La figure 6 montre l'évolution du taux de participation par groupe d'âge et par sexe entre 2011 et 2015. Dans l'ensemble, le taux de participation a augmenté de 6,8 % chez les hommes et de 8,4 % chez les femmes. Bien que la tendance générale s'observe pour les deux élections, les écarts entre les hommes et les femmes n'étaient pas aussi importants en 2011.

**Figure 6 : Taux de participation\* par groupe d'âge et sexe, élections générales de 2011 et 2015**



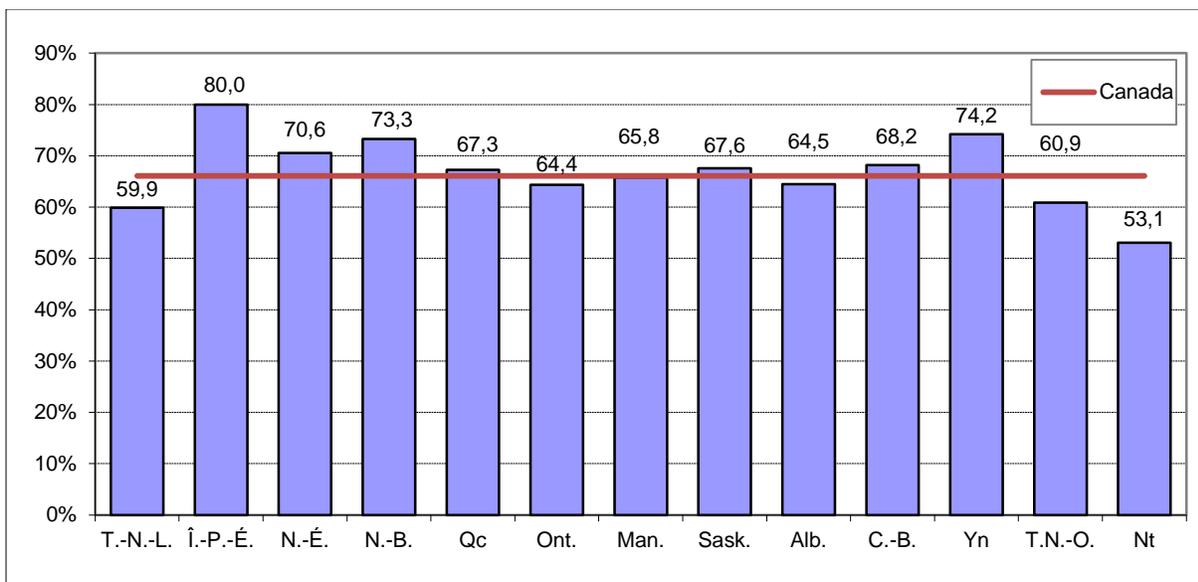
\*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).

Entre les élections de 2011 et de 2015, les changements les plus significatifs ont été notés chez les moins de 45 ans et chez les 75 ans et plus, et ce, pour les deux sexes : +16,9 % chez les hommes et +19,6 % chez les femmes pour les 18 à 24 ans, +11,8 % chez les hommes et +12,9 % chez les femmes pour les 25 à 34 ans, et +7,2 % chez les hommes et +7,6 % chez les femmes pour les 35 à 44 ans, +4,6 % chez les hommes et +8,6 % chez les femmes pour les 75 ans et plus.

## Estimations du taux de participation par province et territoire

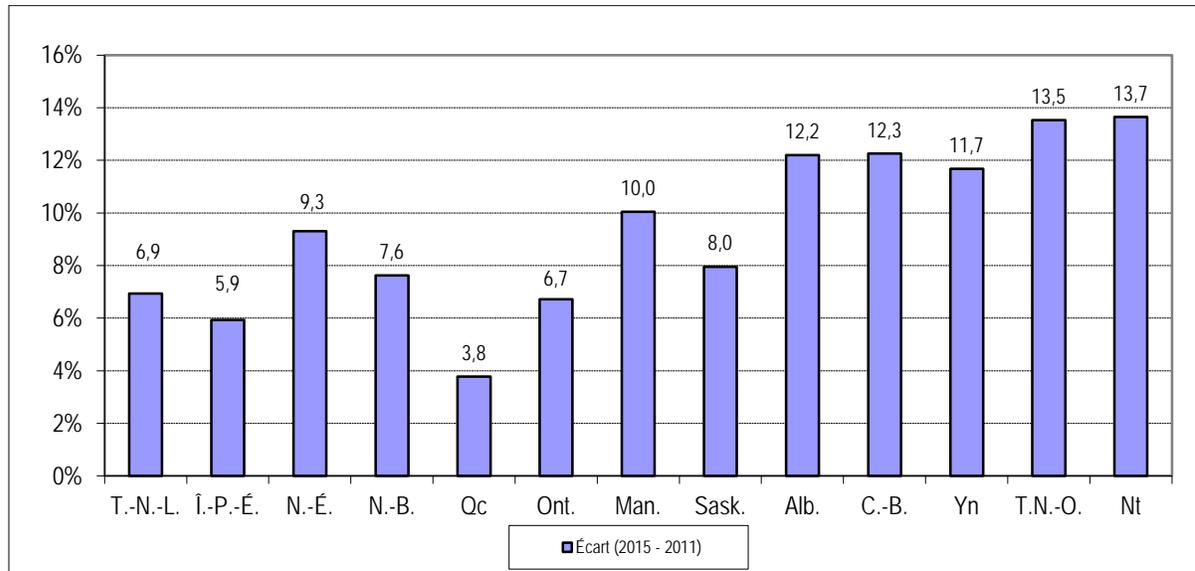
La figure 7 montre la variation du taux de participation par province et territoire par rapport au taux national ajusté de 66,1 % pour l'élection générale de 2015. Comme en 2011, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que l'on constate le taux de participation le plus élevé (80,0 %), et au Nunavut que la participation électorale est la plus faible (53,1 %). Le taux de participation dépasse les 70 % en Nouvelle-Écosse (70,6 %), au Nouveau-Brunswick (73,3 %) et au Yukon (74,2 %). Dans l'ensemble des autres provinces et territoires, le taux oscille entre 59,9 % et 68,2 %.

**Figure 7 : Taux de participation par province et territoire, élection générale de 2015**



La figure 8 montre l'évolution du taux de participation dans les provinces et territoires entre les élections générales de 2011 et de 2015. La participation électorale a augmenté partout et en général de façon importante. Ainsi, l'augmentation a été particulièrement significative au Nunavut (+13,7 %), aux Territoires du Nord-Ouest (+13,5 %), en Colombie-Britannique (+12,3 %), en Alberta (+12,2 %) et au Yukon (+11,7 %). La plus faible hausse a été enregistrée au Québec (+3,8 %).

**Figure 8 : Évolution du taux de participation par province et territoire entre les élections générales de 2011 et de 2015**



## Estimations du taux de participation par province et territoire, selon le groupe d'âge et le sexe

Le tableau 1 présente la ventilation du taux de participation par groupe d'âge et sexe dans les provinces et territoires à l'élection de 2015. On note que la participation selon l'âge suit la même tendance partout, c'est-à-dire qu'elle est plus faible chez les plus jeunes et augmente graduellement jusqu'au groupe des 65 à 74 ans, après quoi elle commence à décliner. La hausse est plus marquée à l'Île-du-Prince-Édouard (de 55 % pour les 18 à 24 ans à 96 % pour les 65 à 74 ans) et aux Territoires du Nord-Ouest (de 40,9 % pour les 18 à 24 ans à 71,1 % pour les 65 à 74 ans). Quant à la participation chez les jeunes de 18 à 24 ans, on observe le taux le plus élevé au Nouveau-Brunswick (65,2 %), suivi de la Colombie-Britannique (63,9 %) et de la Nouvelle-Écosse (61,1 %); la plus forte augmentation par rapport à 2011 se remarque au Nunavut (30,4 %), en Saskatchewan (26,8 %) et en Alberta (25,8 %). L'écart entre les jeunes qui avaient le droit de voter pour la première fois et les moins de 25 ans qui avaient déjà la qualité d'électeur n'est pas statistiquement significatif à l'échelle provinciale ou territoriale, sauf en Alberta et en Ontario où les électeurs qui y avaient droit pour la première fois ont voté en plus grand nombre, dans une proportion respectivement de +6,0 % et de +3,2 %.

Dans les provinces et les territoires, tout comme à l'échelle nationale, la participation électorale des femmes tend à être supérieure à celle des hommes jusqu'à 64 ans dans la plupart des régions, après quoi la tendance s'inverse. Toutefois, les marges d'erreur plus importantes à cette échelle permettent de constater beaucoup moins d'écarts statistiquement significatifs.

**Tableau 1 : Taux de participation par province et territoire, par groupe d'âge et par sexe, élection générale de 2015**

Âge et sexe	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt	Canada
<b>Hommes</b>	<b>57,4</b>	<b>76,5</b>	<b>67,8</b>	<b>69,8</b>	<b>65,0</b>	<b>63,3</b>	<b>63,0</b>	<b>64,3</b>	<b>61,8</b>	<b>66,0</b>	<b>70,0</b>	<b>58,0</b>	<b>48,7</b>	<b>64,1</b>
1 <sup>re</sup> fois*	48,9	36,9	61,6	61,4	50,5	54,6	54,5	50,6	57,0	61,8	46,7	50,5	36,9	54,9
2 <sup>o</sup> fois ou plus*	44,5	53,8	48,2	55,5	48,9	51,6	53,4	52,8	54,3	56,9	61,7	31,8	46,8	52,0
18 à 24	47,3	42,9	56,4	59,2	49,9	53,5	54,1	51,5	55,9	60,0	52,9	43,4	40,6	53,8
25 à 34	41,0	58,7	52,9	56,5	54,2	53,1	52,1	60,0	55,7	56,9	60,9	54,0	46,2	54,3
35 à 44	48,7	75,9	60,9	65,8	60,3	57,1	61,5	58,7	56,9	61,1	56,0	60,5	49,1	58,7
45 à 54	58,6	82,9	67,5	73,3	64,4	63,0	61,5	64,2	61,2	64,4	75,4	58,9	51,8	63,6
55 à 64	65,8	78,2	77,2	75,2	73,6	70,6	69,7	73,6	69,1	69,6	78,6	66,6	60,8	71,4
65 à 74	69,8	99,0	81,3	82,0	80,1	78,9	75,7	75,8	76,2	79,9	97,6	70,6	58,5	79,0
75 et plus	71,4	96,0	77,5	71,8	73,0	74,7	75,9	71,9	73,0	74,4	67,6	55,1	35,5	74,1
<b>Femmes</b>	<b>62,3</b>	<b>83,1</b>	<b>73,2</b>	<b>76,6</b>	<b>69,5</b>	<b>65,4</b>	<b>68,4</b>	<b>70,9</b>	<b>67,2</b>	<b>70,3</b>	<b>78,5</b>	<b>64,0</b>	<b>57,8</b>	<b>68,0</b>
1 <sup>re</sup> fois*	48,1	68,3	67,5	72,3	56,6	60,3	63,8	61,9	67,2	70,1	65,1	29,8	48,3	61,9
2 <sup>o</sup> fois ou plus*	46,9	67,2	63,7	70,4	56,2	56,9	56,4	64,6	57,6	64,9	58,7	51,0	51,6	58,3
18 à 24	47,6	67,9	66,0	71,6	56,4	59,0	61,0	62,9	63,4	68,2	62,6	38,3	49,5	60,5
25 à 34	54,1	81,3	66,4	73,3	61,9	57,4	61,7	66,9	60,8	62,5	84,3	73,2	60,9	60,6
35 à 44	55,4	69,4	71,0	72,4	67,9	61,8	63,2	68,6	66,5	66,8	73,4	66,5	66,7	65,1
45 à 54	67,6	73,4	71,7	78,3	71,9	67,3	69,3	74,3	70,1	69,4	73,9	69,3	59,7	69,6
55 à 64	72,1	95,0	82,6	84,4	79,5	73,2	75,2	77,0	72,6	76,9	93,3	67,0	57,6	76,0
65 à 74	75,2	93,2	83,3	81,0	80,7	76,1	80,7	80,5	76,7	80,3	64,0	71,7	41,0	78,6
75 et plus	49,7	99,0	64,3	68,8	60,7	61,6	69,4	65,7	62,1	66,7	99,0	48,5	35,0	62,8

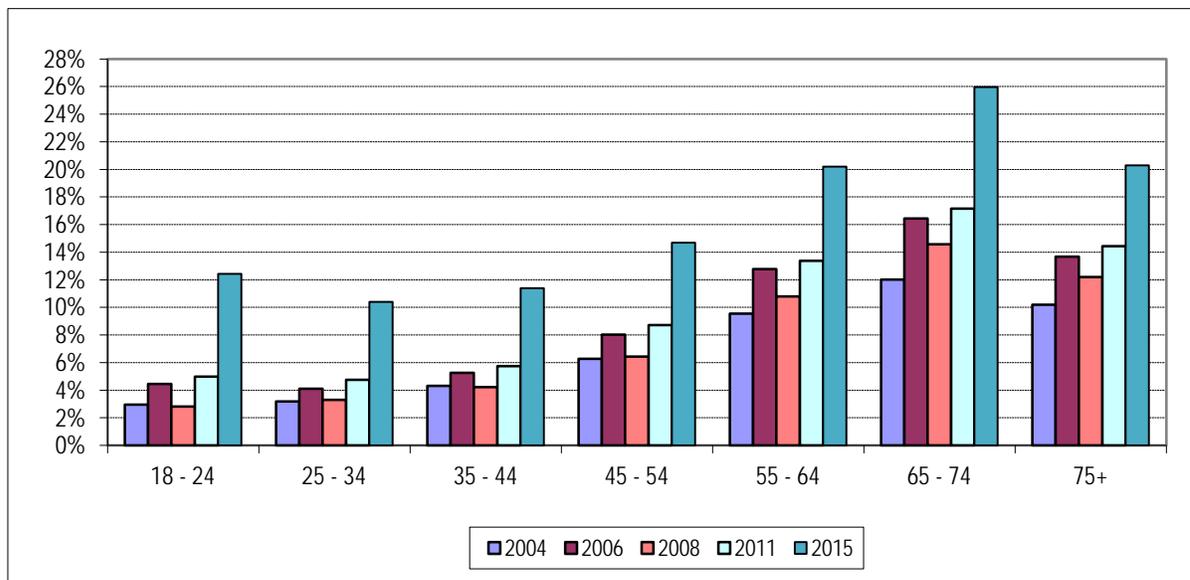
\*La catégorie « 1<sup>re</sup> fois » regroupe les jeunes qui avaient le droit de voter à une élection fédérale pour la première fois. Pour l'élection générale de 2015, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 3 mai 1993 et le 19 octobre 1997. La catégorie « 2<sup>o</sup> fois ou plus » comprend les jeunes de moins de 25 ans qui avaient déjà eu le droit de voter à une élection fédérale. Pour l'élection générale de 2015, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 20 octobre 1990 et le 2 mai 1993.

## Autres méthodes de vote

S'ils le souhaitent, les électeurs peuvent voter par anticipation ou par bulletin de vote spécial plutôt que le jour du scrutin. Pour cerner les tendances au fil du temps en ce qui a trait à ces méthodes, la figure 9 montre, par groupe d'âge, le pourcentage de la population électorale qui a choisi de recourir à l'une de ces méthodes de vote lors des cinq dernières élections générales.

La proportion des électeurs ayant opté pour ces méthodes a fortement augmenté en 2015. En effet, 16 % des électeurs ont voté par anticipation ou par bulletin spécial en 2015 comparativement à 9 % en 2011. Cette proportion augmente aussi avec l'âge, comme on a pu l'observer lors des élections précédentes. En 2015, environ 11 % des 18 à 34 ans ont eu recours à l'une de ces méthodes. Ce chiffre atteint 26 % chez les 65 à 74 ans. L'augmentation s'avère la plus marquée chez les 18 à 24 ans; le pourcentage a plus que doublé comparativement à 2011.

**Figure 9 : Recours au vote par anticipation ou au bulletin de vote spécial par groupe d'âge\*, élections générales de 2004 à 2015**



\*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).

## Conclusion

En 2015, le taux de participation électorale fédérale fondé sur l'électorat totalise 66,1 % par rapport à 58,5 % en 2011. Cette progression s'explique par une plus forte participation des jeunes de 18 à 24 ans (+18,3 %), des 25 à 34 ans (+12,3 %), des 35 à 44 ans (+7,4 %) et, dans une moindre mesure, des plus de 75 ans (+7,1 %). La hausse exceptionnelle chez les deux groupes les plus jeunes est sans précédent.

La participation électorale selon l'âge augmente avec constance, passant de 57,1 % chez les 18 à 24 ans à 78,8 % chez les 65 à 74 ans, mais elle chute à 67,4 % chez les 75 ans et plus.

Le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2015 est supérieur à celui des hommes (68,0 % contre 64,1 %), à l'exception des électeurs âgés de plus de 64 ans, où les hommes participent en plus grand nombre que les femmes.

Le recours aux autres méthodes de vote, que ce soit le vote par anticipation ou le bulletin spécial, s'est fortement accru en 2015 (16 % au total) par rapport à 2011 (9 %). Cette proportion croît aussi avec l'âge, comme ce fut observé lors des élections précédentes. En 2015, environ 11 % des 18 à 34 ans ont utilisé l'une de ces autres méthodes de vote. Ce pourcentage augmente régulièrement jusqu'à 26 % chez les 65 à 74 ans. Plus de gens ont voté par anticipation ou par bulletin spécial en 2015 chez tous les groupes d'âge que lors des quatre élections précédentes.

## Annexe : Méthodologie

La présente étude vise à estimer le taux de participation électorale de différents groupes démographiques d'intérêt définis par l'âge et par le sexe à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

### Définition du taux de participation électorale

Le taux de participation officiel que publie le directeur général des élections du Canada est calculé en utilisant comme dénominateur le nombre d'électeurs inscrits plutôt que la taille de l'électorat. Cette méthode crée de la distorsion, particulièrement lors de la ventilation des résultats selon l'âge ou lorsqu'on établit des comparaisons dans le temps.

La couverture de la liste électorale (le pourcentage de personnes ayant qualité d'électeur qui y figurent) change avec le temps, notamment en raison de nombreux facteurs liés aux activités de mise à jour. Si le calcul du taux de participation repose sur ce nombre d'électeurs, ces facteurs auront une incidence sur la mesure de l'évolution de la participation. Le problème prend de l'ampleur si l'on ventile le taux de participation en fonction du groupe d'âge, car la couverture varie d'un groupe à l'autre au fil du temps. Par exemple, une diminution apparente de la participation électorale des jeunes peut être partiellement attribuable aux efforts d'Élections Canada pour accroître le nombre de jeunes inscrits sur la liste.

Pour la présente étude, le taux de participation se définit comme le nombre de votes exprimés divisé par le nombre de personnes ayant qualité d'électeur ou l'électorat. Ce dénominateur provient des estimations de la population fournies par Statistique Canada et ajustées pour qu'elles ne comprennent que les citoyens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin, soit le 19 octobre 2015. Pour obtenir le numérateur, il faut savoir combien de personnes ont voté et à quels groupes elles appartiennent. Un échantillon aléatoire d'électeurs a été tiré afin de produire une estimation du numérateur pour chaque groupe démographique d'intérêt. À la fin, le numérateur s'obtient par l'ajout de cette estimation aux nombres connus de votes exprimés par les membres des différents groupes, que ce soit par anticipation, par bulletin de vote spécial ou par les personnes qui se sont inscrites au moment de voter le jour du scrutin.

### Électorat

L'électorat dans un groupe démographique donné sert de dénominateur pour calculer l'estimation du taux de participation. On l'obtient en retirant des données du Recensement de 2011 de Statistique Canada les personnes qui ne sont pas des citoyens et les mineurs, qui n'ont pas la qualité d'électeur, et en apportant certains ajustements pour tenir compte de la croissance de la population entre le recensement et le jour du scrutin, à l'aide des données démographiques de Statistique Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les estimations de l'électorat qui ont servi à la présente étude se trouvent sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).

## Définition des groupes d'âge

Pour la présente étude, et en date du jour du scrutin, huit groupes d'âge ont été formés, comme pour les études précédentes. Ces groupes ont été définis comme suit :

**Tableau 2 : Définition des groupes d'âge (élection générale de 2015)**

Groupe d'âge	Date de naissance	
	Du	Au
1 <sup>re</sup> fois	3 mai 1993	19 octobre 1997
2 <sup>e</sup> fois ou plus	20 octobre 1990	2 mai 1993
de 25 à 34 ans	20 octobre 1980	19 octobre 1990
de 35 à 44 ans	20 octobre 1970	19 octobre 1980
de 45 à 54 ans	20 octobre 1960	19 octobre 1970
de 55 à 64 ans	20 octobre 1950	19 octobre 1960
de 65 à 74 ans	20 octobre 1940	19 octobre 1950
75 ans et plus	–	19 octobre 1940

Les jeunes de 18 à 24 ans ont été répartis en deux groupes : ceux qui avaient le droit de voter pour la première fois à l'élection générale de 2015 (les jeunes nés entre le 3 mai 1993 et le 19 octobre 1997) et ceux qui avaient déjà eu le droit de voter à l'élection générale de 2011 (les jeunes nés entre le 20 octobre 1990 et le 2 mai 1993).

## Échantillonnage

Élections Canada conserve des dossiers administratifs contenant l'adresse, la date de naissance et le sexe de tous ceux qui figurent sur la liste électorale définitive. Ces dossiers ne précisent pas quels électeurs ont voté, sauf en certaines circonstances. Les données administratives peuvent servir à déterminer ceux qui ont voté par anticipation, par bulletin de vote spécial ou qui se sont inscrits pour voter le jour du scrutin. Par contre, seules les listes électorales sur lesquelles les préposés des bureaux de scrutin rayent les noms des électeurs peuvent servir à retrouver les électeurs qui ont voté le jour du scrutin et qui se sont inscrits avant cette date.

À l'heure actuelle, l'information figurant sur ces listes n'existe pas sous forme électronique. La collecte de toutes les listes aux bureaux de scrutin après l'élection et la saisie des données entraîneraient des coûts et des délais prohibitifs. Les listes ont plutôt été recueillies auprès d'un échantillon aléatoire de sections de vote. Après saisie de l'information requise, il a été possible de produire une estimation, par groupe démographique d'intérêt, du nombre de votes exprimés le jour du scrutin par des électeurs déjà inscrits. Les estimations définitives requises comme numérateur pour le calcul du taux de participation ont ensuite été obtenues par l'ajout de ces estimations aux nombres connus de votes exprimés par les membres des différents groupes, que ce soit par anticipation, par bulletin de vote spécial ou par les personnes qui se sont inscrites au moment de voter le jour du scrutin.

Compte tenu des études antérieures ainsi que du temps et des ressources disponibles, un échantillon total de 1 800 sections de vote a été jugé suffisant pour produire des estimations ayant des marges d'erreur acceptables à l'échelle provinciale ou territoriale.

La méthode d'échantillonnage stratifié aléatoire simple a servi à sélectionner l'échantillon de 1 800 sections de vote. Chacune des 338 circonscriptions constitue une strate. L'allocation de l'échantillon a été effectuée à peu près proportionnellement à la taille de la circonscription, c'est-à-dire au nombre de sections de vote par circonscription. Un échantillon aléatoire de sections de vote a été sélectionné à l'intérieur de chaque circonscription et l'ensemble de ces échantillons forme l'échantillon global comptant un nombre total de 548 336 électeurs.

Le tableau 3 montre la répartition de l'échantillon par province ou territoire ainsi que le nombre de votes exprimés par anticipation ou bulletin de vote spécial.

**Tableau 3 : Taille de l'échantillon et sa répartition**

Province ou territoire	Nombre de circonscriptions	Taille de l'échantillon		Nombre de votes par anticipation ou bulletin de vote spécial
		Sections de vote	Électeurs	
T.-N.-L.	7	35	9 751	41 492
Î.-P.-É.	4	8	1 218	28 352
N.-É.	11	58	16 139	142 911
N.-B.	10	52	12 020	134 599
Qc	78	456	138 510	1 077 279
Ont.	121	653	203 011	1 565 776
Man.	14	67	20 252	124 228
Sask.	14	58	16 607	113 409
Alb.	34	184	57 092	425 818
C.-B.	42	223	67 064	628 430
Yn	1	2	613	7 846
T.N.-O.	1	2	923	4 150
Nt	1	2	5 136	1 729
<b>Total</b>	<b>338</b>	<b>1 800</b>	<b>548 336</b>	<b>4 296 019</b>

## Estimation

On obtient l'estimation initiale pour chaque section de vote en multipliant son poids d'échantillonnage par le nombre total de votes de la section. Le poids d'échantillonnage (ou l'inverse de la probabilité d'inclusion dans l'échantillon) de la section de vote est considéré comme le nombre moyen de sections de vote que représente chaque section dans l'univers de l'étude.

La somme des estimations initiales donne l'estimation au niveau de la circonscription. L'estimation à l'échelle provinciale ou territoriale s'obtient en additionnant les estimations des circonscriptions appartenant à une province ou à un territoire donné. Les estimations par groupe d'âge et par sexe s'obtiennent de la même façon. Enfin, grâce à la somme des estimations provinciales et territoriales, on détermine l'estimation au niveau national.

Toutefois, en raison du caractère aléatoire d'un échantillon et d'autres facteurs comme les listes manquantes, les estimations du nombre d'électeurs ne concordent en général pas tout à fait avec les totaux connus issus des résultats officiels. Ces estimations sont donc rajustées aux totaux connus à l'aide d'une méthode usuelle de redressement d'échantillons appelée « méthode de calage sur marges ». Techniquement, le calage consiste à calculer de nouvelles pondérations des unités échantillonnées qui, tout en minimisant leur écart avec la pondération initiale, produisent des estimations cohérentes avec des informations connues sur la population. Le calage permet aussi de réduire la variance d'échantillonnage et, dans certains cas, de réduire le biais dû à la non-réponse.

Ces estimations sont ensuite ajoutées aux totaux connus d'électeurs qui ont voté par anticipation ou par bulletin spécial, et le tout est divisé par l'électorat.

## Marges d'erreurs des estimations

Les marges d'erreur ont été obtenues par l'établissement d'intervalles de confiance à 95 % sur les estimations à l'aide des erreurs types calculées selon une méthode d'estimation de la variance connue sous le nom de Bootstrap, et en supposant une distribution d'échantillonnage normale. Le principe de la méthode Bootstrap est de procéder plusieurs fois à l'échantillonnage de l'échantillon initial sélectionné au sein de la population, l'inférence statistique étant basée sur les résultats des échantillons ainsi obtenus.

Pour l'élection générale de 2015, cette méthodologie d'échantillonnage et d'estimation a permis d'obtenir des marges d'erreur de 1 à 3 % à l'échelle du pays et d'environ 1 à 12 % à l'échelle des provinces et territoires pour la plupart des groupes d'âge. Le taux de participation réel devrait se situer en deçà de la marge d'erreur 19 fois sur 20. Tout au long du présent document, une différence est considérée comme statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée.

Les tableaux faisant état des marges d'erreur statistiques par province ou territoire, par groupe d'âge et par sexe se trouvent sur le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd\\_GE\\_turnout\\_f.xlsx](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/42nd_GE_turnout_f.xlsx).